

LES EFFETS DE COMMERCE

+CORRIGER

TS ÉCO

**Vous pouvez nous appeler pour
rejoindre nos programmes de
formation en ligne**

**(+223) 65 38 85 46
82 42 53 97**



S DIALLO
ACADÉMIE



LES EFFETS DE COMMERCE

Un effet de commerce est un document écrit utilisé dans les transactions commerciales pour formaliser une dette à court terme. Il sert de preuve d'une créance ou d'une obligation de paiement entre deux parties, généralement un vendeur (créancier) et un acheteur (débiteur). Il en existe principalement deux types :

1. La lettre de change: Un document par lequel un créancier (tireur) ordonne à un débiteur (tiré) de payer une somme d'argent à une date future à une tierce personne (bénéficiaire).
2. Le billet à ordre : Un engagement écrit du débiteur de payer une somme précise à une personne déterminée (le bénéficiaire), à une date convenue.

Les effets de commerce permettent de sécuriser les transactions, d'accorder des délais de paiement et sont parfois négociables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être endossés et cédés à une autre personne ou une institution financière. Ils sont couramment utilisés dans le financement à court terme des entreprises.

COMPTABILISATION

1. Enregistrements de création d'effets

✓ Chez le tireur (fournisseur)

412	411	Client, effets à recevoir Client Suivant : Création de l'effet	Montant	Montant
-----	-----	--	---------	---------

✓ Chez le tiré (client)

401	402	Fournisseur Fournisseur, effets à payer Suivant : Création de l'effet	Montant	Montant
-----	-----	---	---------	---------

2. Enregistrements d'endossement d'effets

✓ Chez endosseur

401	412	Fournisseur Client, effets à recevoir Suivant : Endossement de l'effet	Montant	Montant
-----	-----	--	---------	---------

✓ Chez l'endossataire

412	411	Client, effets à recevoir Client Suivant : Endossement de l'effet	Montant	Montant
-----	-----	---	---------	---------

3. Enregistrements d'encaissement d'effet

✓ Chez le tireur (bénéficiaire)

512	412	Effet à l'encaissement Client, effets à recevoir Suivant : Remise à l'encaissement	Montant	Montant
521 631	512	Banque Frais bancaire Effet à l'encaissement	Montant	Montant

COURS DE SOUTIEN EN LIGNE AS 2024-2025

Discipline : Comptabilité & Commerce

Série : TS ECO



Enseignant : DIALLO Seydou

Edition : 4

TEL : (00223) 65 38 85 46 / 82 42 53 97

Email : www.Sdiallo@gmail.com

		Suivant : Avis de crédit		
✓ Chez le tiré				
402	521	Fournisseur, effets à payer Banque Suivant : l'Avis de Débit de Domiciliation échue	Montant	Montant

4. Enregistrement de la remise à l'escompte (négociation) de l'effet :

✓ Chez le tireur				
415	412	Clients, effets escomptés non échus Clients, effets à recevoir Suivant : Remise à l'escompte	Nominale	Nominale
521 675	565	Banque Escompte des effets de commerce Escompte des crédits ordinaire Suivant : Avis de crédit	Net Agio TTC	Nominale

$$\text{Agio HT} = \text{Escompte} + \text{Commission} ; \text{Escompte} = \frac{V_{tn}}{36000}$$

$$\text{Agio TTC} = \text{Agio HT} + \text{TAF} ; \text{OU } \text{Agio TTC} = \text{Agio HT} \times 1,17$$

$$\text{Valeur nette escomptée} = \text{Valeur nominale} - \text{Agio TTC}$$

565	415	Escompte des crédits ordinaire Clients, effets escomptés non échus Suivant : Bonne fin	Nominale	Nominale
-----	-----	--	----------	----------

✓ Chez le tiré				
402	521	Fournisseur, effets à payer Banque Suivant : Avis de débit de domiciliation échue	Nominale	Nominale

EXERCICE 1 : Enregistrer les écritures dans les livres de SOW

01-02 : Facture n°02 de SOW à SY : marchandise (?) remise 5% TVA 18% avance payée 162 280F.

05-02 : Pour mobiliser sa créance due à la facture n°02 SOW tire la LC n°91 que SY accepte au 28 février : montant 600 000 F

28-02 : SOW remet à l'encaissement à la BIM la LC n°91 03-03 : SOW reçoit un avis de crédit d'encaissement : commission et 0,5% et 2 000F et TAF 17%

SOLUTION :

Enregistrons les écritures dans les livres de SOW

Opération du 01/02**NOTE :** 05-02 : Pour mobiliser sa créance due à la facture n°02 SOW tire la LC n°91 que SY accepte au 28 février : montant 600 000 FCela signifie que le montant du **Net à payer est 600 000****Nous allons compléter la facture par la méthode des x****Désignons le montant de la marchandise par x**

SOW	01/02	
Doit : SY		
Facture N°02		
Marchandise		x
Remise 5%		-0,05x
Net commercial		0,95x
TVA 18%		0,171x
MTTC		1,121x
Avance payée	162 280	-162 280
NAP	600 000	1,121x - 162 280

$$1,121x - 162\,280 = 600\,000 \Leftrightarrow 1,121x = 600\,000 + 162\,280 \Leftrightarrow 1,121x = 762\,280$$

$$x = \frac{762\,280}{1,121} \Leftrightarrow x = 680\,000 \text{ alors le montant de la marchandise est } 600\,000$$

SOW	01/02	411	Client	600 000	
Doit : SY		4191	Avance et A A Reçu	162 280	
Facture N°02		443	TVA Facturée		116 280
Marchandise	680 000	701	Vente de m/se		646 000
Remise 5%	-34 000		SVT : Facture N°02		
NC	646 000		05/02		
TVA 18%	116 280	412	Client effet à recevoir	600 000	
MTTC	762 280	411	Client		600 000
Avance payée	162 280		SVT : Création de la LC N°91		
NAP	600 000		28/02		

EXERCICE 2 : L'entreprise BERLIN a réalisé pendant le premier semestre 2019 les opérations ci-dessous :

02/01/2024 vente de marchandises à Coulibaly pour 1500 000 FHT tva 18 %. Suivant Facture N°24

05/01/2024 Achat de m/ses chez Koné pour 800 000 F HT port 200 000 F HT TVA 18 % (Facture N°46).

08/01/2024 Tirer sur Coulibaly LCN°01 pour fin février relatif à la facture N°24.

12/01/2024 Endosser à l'ordre Koné BO N°07 échant au 15/02 relatif à la facture N°46.

COURS DE SOUTIEN EN LIGNE AS 2024-2025

Discipline : Comptabilité & Commerce

Série : TS ECO



Enseignant : DIALLO Seydou

Edition : 4

TEL : (00223) 65 38 85 46 / 82 42 53 97

Email : www.Sdiallo@gmail.com

20/01/2024 Tirer sur Diaby LCN° 02 échéant au 30/03 montant 950 000 F.

31/02/2024 reçu de Coulibaly le chèque de paiement N°83 relatifs à la LCN°01.

26/04/2024 Endosser à l'ordre de SAM LCN°027 pour fin Mai montant 500 000 F.

Passer au journal de l'entreprise BERLIN les écritures relatives aux opérations ci-dessus.

SOLUTION :

Enregistrons les écritures dans les livres de Berlin

Berlin02/01/2024		411	701 443	02/01/2024		1 770 000	1 500 000 270 000
Doit : Coulibaly				Client	Vente de marchandise TVA facturée Suivant : Facture N°24		
Facture N°24							
Marchandise	1 500 000						
TVA 18%	270 000						
NAP	1 770 000						

Koné05/01/2024		601 6015 445	401	05/01/2024		1 000 000 200 000 180 000	1 180 000
Doit : Berlin				Achat de marchandise Frais sur achat TVA récupérable Fournisseur Suivant : Facture N°46			
Facture N°46							
Marchandise	800 000						
Port	200 000						
MHT	1 000 000						
TVA 18%	180 000						
NAP	1 180 000						

		412	411	08/01/2024		1 770 000	1 770 000
				Client, effet à recevoir Client Suivant : Création LCN°01			
		401	412	12/01/2024		1 180 000	1 180 000
				Fournisseur Client, effet à recevoir Suivant : Endossement BO N°7			
		412	411	20/01/2024		950 000	950 000
				Client, effet à recevoir Client Suivant : Création BO N°7			
		521	412	31/02/2024		1 770 000	1 770 000
				Banque Client, effet à recevoir Suivant : Chèque N°87			
		401	412	26/04/2024		500 000	500 000
				Fournisseur Client, effet à recevoir Suivant : Endossement LC 27			

EXERCICE 3 :

- Le 15/01/24, **KONE** tire une LC N°01 de 1.250.800 F au 30 Avril 2006, que **TOURE** accepte.
- Le 18/01/24, **KONE** souscrit un Billet à ordre (B.O N°02) au profit de **N'DIAYE** 1.964.700F.
- Le 25/01/24, le Billet à ordre N°02 est endossé par **N'DIAYE** à l'ordre de l'Etablissement SECK son fournisseur en marchandises.
- Le 27/01/24, **KONE** remet la LC N°01 à l'escompte à la banque.
- Le 28/02/24, **KONE** reçoit un avis de crédit relatif à la remise du 27/01, bordereau d'escompte : Escompte 12%, commission 43.650 F, TAF 17%.
- Le 30/04/24, le client **TOURE** règle l'effet.

Consigne : Effectue le traitement comptable chez KONE et chez N'DIAYE.

SOLUTION :

Effectuons le traitement comptable chez KONE et chez N'DIAYE.

Opération du 15/01/2024

Chez KONE

15/01/2024				
412	411	Client, effet à recevoir	1 250 800	
		Client		1 250 800
		Suivant : Création de la LC N°01		

Opération du 18/01/2024

Chez KONE

18/01/2024				
401	402	Fournisseur	1 964 700	
		Fournisseur, effet à payer		1 964 700
		Suivant : Création BO N°02		

Opération du 18/01/2024

Chez N'DIAYE

18/01/2024				
412	411	Client, effet à recevoir	1 964 700	
		Client		1 964 700
		Suivant : Création BO N°02		

Opération du 25/01/2024

Chez N'DIAYE

25/01/2024				
401	412	Fournisseur	1 964 700	
		Client, effet à recevoir		1 964 700
		Suivant : endossement BO N°02		

COURS DE SOUTIEN EN LIGNE AS 2024-2025

Discipline : Comptabilité & Commerce

Série : TS ECO



Enseignant : DIALLO Seydou

Edition : 4

TEL : (00223) 65 38 85 46 / 82 42 53 97

Email : www.Sdiallo@gmail.com

Opération du 27/01/2024

Chez KONE

25/01/2024				
415		Client, effet escompté non échu	1 250 800	
	412	Client effet à recevoir		1 250 800
		Suivant : négociation de la LC N°01		

Opération du 28/01/2024

Chez KONE

- Escompte 12%, commission 43.650 F, TAF 17%.

n (du jours de la remise à l'escompte à l'échéance) $\Leftrightarrow n = (27/01/2024 \text{ au } 30 \text{ Avril } 2024)$

$n = (31 - 27) + 29 + 31 + 30 \Leftrightarrow n = 4 + 29 + 31 + 30 \Rightarrow n = 94 \text{ jours}$

$$\text{escompte} = \frac{vtn}{36000} \Leftrightarrow \text{escompte} = \frac{1\,250\,800 \times 12 \times 94}{36000} \Rightarrow \text{escompte} = 39\,191,7333$$

escompte = 39 192

$\text{Agiors HT} = \text{Escompte} + \text{Commissions} \Leftrightarrow \text{Agiors HT} = 39\,192 + 43\,650 \Leftrightarrow \text{Agio HT} = 82\,752$

$\text{Agio TTC} = \text{Agio HT} \times 1,17 \Leftrightarrow \text{Agio TTC} = 82\,752 \times 1,17 \Rightarrow \text{Agio TTC} = 96\,819,84$

Agio TTC = 96 820

$\text{Net} = \text{Valeur nominale} - \text{Agio TTC} \Leftrightarrow \text{Net} = 1\,250\,800 - 96\,820 \Rightarrow \text{Net} = 1\,153\,980$

28/02/2024				
521		Banque	1 153 980	
675		Escompte des effets de commerce	96 820	
	565	Escompte des crédits ordinaire		1 250 800
		Suivant : Avis de crédit		

Opération du 30/04/2024

Chez KONE

18/01/2024				
565		Escompte des crédits ordinaire	1 250 800	
	415	Client, effet escompté non échu		1 250 800
		Suivant : Bonne fin		

EXERCICE 4 :

Enregistrez les opérations suivantes chez BEMBUS :

05-01-2016 : COULOU reçoit le BO n°05, souscrit par BEMBUS : montant 200 000F
échéance le 31 -01-2016.

06-01-2016 : TANG reçoit un Avis de Débit de domiciliation échue de la LC n°91 de 500 000F remise à l'escompte par BEMBUS il y a 40 jours.

07-01-2016 : SOUNT reçoit un Avis de Débit de domiciliation échue de la LC n°85 de 600 000F remise à l'encaissement par BEMBUS (commission 20 000F dont TAF).

08-01-2016 : BEMBUS négocie à la BDM la LC N°27 de montant (?) échéance le 14 mars 2016 aux conditions suivantes : escompte 9% commission 0,5% et 4 520 F TAF 17%.

09-01-2016 : BEMBUS reçoit l'Avis de crédit relatif à la LC n°27 : net porté au crédit de votre compte 696 600F.

10-01-2016 : KONATE endosse la LC n°18 de 500 000F au profit de BEMBUS.

11-01-2016 : CAMARA paie en espèce chez lui le BO de BEMBUS : 150 000F

12-01-2016 : BEMBUS paie en espèce chez lui le BO souscrit par KAT : 240 000F

14-01-2016 : CISSE remet à l'encaissement à la BIM la LC n°92 de 700 000F sur BEMBUS.

16-01-2016 : BEMBUS reçoit l'avis de débit de domiciliation échue de la LC n°77 de 350 000F (effet négocié par le bénéficiaire MAIGA il y a 45 jours).

17-01-2016 : BEMBUS tire la LC n°78 de 425 000F sur FOF échéance le 29 février 2016.

18-01-2016 : BEMBUS pour régler sa dette fournisseur de 1 425 000F :

- Endosse la LC n°78
- Reliquat par chèque bancaire.

19-01-2016 : BEMBUS pour régler sa dette fournisseur de 12 600 000F :

- Souscrit le BO n°07 au 10-03-2016
- Accepte la LC n°27 au 31-03-2016.

La valeur nominale du BO est la moitié de celle de la LC.

SOLUTION :

Enregistrons les opérations suivantes chez BEMBUS

05-01-2016				
401		Fournisseur	200 000	
	402	Fournisseur E à P		200 000
		Suivant : Création BO N°05		
06-01-2016				
565		Escompte des crédits ordinaire	500 000	
	415	Client, effet escompté non échu		500 000
		Suivant : Avis de débit		
07-01-2016				
521		Banque	580 000	
631		Frais Bancaire	20 000	
	512	Effet à l'encaissement		600 000
		Suivant : Avis de débit chez Bembus		

Opération du 08/01/2016

escompte 9% ; commission 0,5% et 4 520 F ; TAF 17% ; Valeur nominale = ?

$$\text{escompte} = \frac{vtn}{36000} \Leftrightarrow \text{avec } n = \text{du 08-01-2016 au 14 mars 2016}$$

$$n = (31 - 8) + 29 + 14 \Rightarrow n = 66 \text{ jours}$$

$$\text{escompte} = \frac{V \times 9 \times 66}{36000} \Leftrightarrow \text{escompte} = 0,0165V$$

$$\text{Commission} = \frac{vt}{100} \Leftrightarrow \text{Commission} = \frac{V \times 0,5}{100} \Rightarrow \text{Commission} = 0,005V$$

$$\text{Commission Totale} = 0,05V + 4\,520$$

$$\text{Agio HT} = \text{Escompte} + \text{Commission Totale} \Leftrightarrow \text{Agio HT} = 0,0165V + 0,005V + 4\,520$$

$$\text{Agio HT} = 0,0215V + 4\,520$$

$$\text{Agio TTC} = \text{Agio HT} \times 1,17 \Leftrightarrow \text{Agio TTC} = (0,0215V + 4\,520) \times 1,17$$

$$\text{Agio TTC} = 0,025155V + 5\,288,4$$

09-01-2016 : BEMBUS reçoit l'Avis de crédit relatif à la LC n°27 : net porté au crédit de votre compte 696 600F

Cela veut dire que le Net = 696 600

$$\text{Net} = \text{Valeur nominale} - \text{Agio TTC} \Leftrightarrow 696\,600 = V - (0,025155V + 5\,288,4)$$

$$696\,600 = V - 0,025155V - 5\,288,4 \Leftrightarrow 696\,600 = 0,974845V - 5\,288,4$$

$$0,99415V = 696\,600 + 5\,288,4$$

$$0,99415V = 701\,888,4 \Leftrightarrow V = \frac{701\,888,4}{0,974845} \Rightarrow V = 720\,000$$

$$\text{Agio TTC} = 0,025155V + 5\,288,4 \Leftrightarrow \text{Agio TTC} = 0,025155(720\,000) + 5\,288,4$$

$$\text{Agio TTC} = 18\,111,6 + 5\,288,4 \Leftrightarrow \text{Agio TTC} = 23\,400$$

$$\text{Net} = 696\,600$$

		08/01/2016			
415	412	Clients, effet escompté non échu	720 000		
		Client effet à recevoir		720 000	
		Suivant : remise à l'escompte			
		09/01/2016			
521		Banque	696 600		
675		EEC	23 400		
	565	ECO		720 000	
		Suivant : Avis de crédit			
		10/01/2016			
412	411	Client effet à recevoir	500 000		
		Client		500 000	
		Suivant : endossement à notre profit LC N°18			
		11/01/2016			
402	571	Fournisseur, effet à payer	240 000		
		Caisse		240 000	
		Suivant : Paiement du BO de BEMBUS			
		12/01/2016			
571		Caisse	300 000		
	412	Client, effet à recevoir		300 000	
		Suivant : paiement du BO de KAT			
		14/01/2016			
512	412	Effet à l'encaissement	700 000		
		Client, effet à recevoir		700 000	
		Suivant : remise à l'encaissement de LC 92			

COURS DE SOUTIEN EN LIGNE AS 2024-2025

Discipline : Comptabilité & Commerce

Série : TS ECO



Enseignant : DIALLO Seydou

Edition : 4

TEL : (00223) 65 38 85 46 / 82 42 53 97

Email : www.Sdiallo@gmail.com

402	521	16/01/2016 Fournisseur, effet à payer Banque Suivant : domiciliation échue LC N°77	350 000	350 000
412	411	17/01/2016 Client, effet à recevoir Client Suivant : Création LC 78	425 000	425 000
401	412	18/01/2016 Fournisseur Client, effet à recevoir Suivant : endossement LC 78	425 000	425 000
401	521	18/01/2016 Fournisseur Banque	1 000 000	1 000 000

Opération du 19/01/2016

Données

$$LC + BO = 12\,600\,000 ; BO = \frac{1}{2}LC$$

$$LC + \frac{1}{2}LC = 12\,600\,000 \Leftrightarrow LC + 0,5LC = 12\,600\,000 \Leftrightarrow 1,5LC = 12\,600\,000$$

$$LC = \frac{12\,600\,000}{1,5} \Rightarrow LC = 8\,400\,000$$

$$BO + LC = 12\,600\,000 \Leftrightarrow BO + 8\,400\,000 = 12\,600\,000 \Leftrightarrow BO = 12\,600\,000 - 8\,400\,000$$

$$BO = 4\,200\,000$$

		19/01/2016		
401	402	Fournisseur Fournisseur, effets à payer Suivant : Création du BO N°7	8 400 000	8 400 000
401	402	Fournisseur Fournisseur, effets à payer Suivant : Création de la LC N°27	4 200 000	4 200 000

EXERCICE 5 : Lors de votre stage à la société BEMBUS, on vous confie le dossier suivant :

01-07-N : la société BEMBUS achète à crédit avec le fournisseur COULOU des marchandises d'une valeur de 1 180 000F TTC, échéance 30-09-Nwx

05-07-N : la société BEMBUS vend à crédit à DIALLO, des marchandises pour 2 075 000F TTC payable fin du mois d'août N ;

17-07-N : la société BEMBUS reçoit les trois traites après acceptation du client DIALLO sur qui elle les avait tirées :

- Traite TN°001 de 600 000F échéance : 30-09-N
- Traite TN° 002 de 885 000F échéance : 31-10-N
- Traite TN°003 de 590 000F échéance : 20-08-N

12-08-N : la LC TN°003 est présentée à l'encaissement à la BDM-SA ;

17-08-N : BEMBUS remet la traite TN°001 à l'escompte à la BNDA



17-08-N : la traite TN°002 est endossée à l'ordre du fournisseur CISSE ;

25-08-N ; Réception reçoit l'avis de crédit N°01 relatif à la remise du 17-08-N : taux d'escompte 12%, commission 2% et TAF 17%.

Le 30-08-N : Réception l'avis de crédit N°0A2 relatif à la remise du 12-08-N frais TTC 3 450F

30-09-N : DIALLO reçoit l'avis de débit de domiciliation échue de la LC n°001

31-10-N : DIALLO reçoit l'avis de débit de domiciliation échue de la LC n°002

Consigne : Passe les écritures chez BEMBUS, TVA 18%, sachant que les règlements ont été effectués par chèque bancaire.

SOLUTION :**A CHERCHER****EXERCICE 6 :**

Le 01-03-N, l'entreprise MAIGA a envoyé à son client KONE la facture n°10 marchandises 4 000 000F HT TVA 18%, avance payée 1 720 000F.

Le 02-03-N : KONE règle par chèque bancaire la moitié du net à payer. Le même jour KONE accepte pour l'autre moitié trois lettres de changes :

- LC n°01 : 750 000F, échéance **31-05-N**
- LC n°02 : 500 000 F échéance **31-03-N**
- LC n°03 : à déterminer échéance **30-04-N**

03-03-N : MAIGA endosse la LC n°03 à l'ordre de son fournisseur TRAORE

31-03-N : MAIGA remet la LC n°02 à l'encaissement à la BDM-SA

05-04-N : MAIGA reçoit l'avis de crédit n°02 relatif à l'encaissement de la LC °02 : commission 2% TAF 17%.

11-04-N : MAIGA remet à l'escompte la LC n°01 à la BIM-SA

20-04-N : MAIGA reçoit l'avis de crédit n°01 relatif à la LC n°01 taux d'escompte 12%, commission 2% TAF 17%.

30-04-N : KONE reçoit l'avis de débit de domiciliation échue de la LC n°03

31-05-N : KONE reçoit l'avis de débit de domiciliation échue de la LC n°01

Consigne : passe les écritures chez MAIGA TVA 18%

SOLUTION :**A CHERCHER****EXERCICE 7 : Enregistrez chez TRAORE et chez DIARRA**

15-03 : TRAORE adresse à DIARRA la Facture n°12 : marchandise 700 000F, remise 10% , frais de transport forfaitaire 20 000 F TVA 18% = 117 000F.

17-03 : Pour mobiliser sa créance, TRAORE tire la traite LC n°81 acceptée par DIARRA, montant (?), échéance le 17 mai.

18-03 : TRAORE négocie la LC n°81 à la BNDA aux conditions suivantes : escompte 9% et 9 000 F et TAF 17%.

20-03 : Réception de l'Avis de crédit relatif à l'opération du 12-03 ;



17-05 : La BNDA envoie à **TRAORE**, l'Avis de Débit de domiciliation échue relatif à LC n°81 revenu impayé avec frais 20 000 F et TAF 17%.

22-05 : **DIARRA** signe un chèque bancaire à l'ordre de TRAORE pour le paiement de la LC et frais.

SOLUTION :**A CHERCHER****EXERCICE 8 :** Enregistrez les opérations suivantes chez BEMBUS

05-01-2020 : COULOU reçoit le BO n°05, souscrit par BEMBUS : montant 200 000F échéance le 31 -01-2020.

06-01-2020 : TANG reçoit un Avis de Débit de domiciliation échue de la LC n°91 de 500 000F remise à l'escompte par BEMBUS il y a 40 jours.

07-01-2020 : SOUNT reçoit un Avis de Débit de domiciliation échue de la LC n°85 de 600 000F remise à l'encaissement par BEMBUS (commission 20 000F dont TAF).

08-01-2020 : BEMBUS négocie à la BDM la LC N°27 de montant (?) échéance le 14 mars 2020 aux conditions suivantes : escompte 9% commission 0,5% et 4 520 F TAF 17%.

09-01-2020 : BEMBUS reçoit l'Avis de crédit relatif à la LC n°27 : net porté au crédit de votre compte 696 600F.

10-01-2020 : KONATE endosse la LC n°18 de 500 000F au profit de BEMBUS.

11-01-2020 : CAMARA paie en espèce chez lui le BO de BEMBUS : 150 000F

12-01-2020 : BEMBUS paie en espèce chez lui le BO souscrit par KAT : 240 000F

13-01-2020 : TOURE encaisse par chèque le BO de 300 000F chez BEMBUS.

14-01-2020 : CISSE remet à l'encaissement à la BIM la LC n°92 de 700 000F sur BEMBUS.

15-01-2020 : ALAMA négocie la LC n°93 de 800 000F sur BEMBUS à la BOA.

16-01-2020 : BEMBUS reçoit l'avis de débit de domiciliation échue de la LC n°77 de 350 000F (effet négocié par le bénéficiaire MAIGA il y a 45 jours).

17-01-2020 : BEMBUS tire la LC n°78 de 425 000F sur FOF échéance le 29 février 2020.

18-01-2020 : BEMBUS pour régler sa dette fournisseur de 1 425 000F :

- Endosse la LC n°78
- Reliquat par chèque bancaire.

19-01-2020 : BEMBUS pour régler sa dette fournisseur de 12 600 000F :

- Souscrit le BO n°07 au 10-03-2020
- Accepte la LC n°28 au 31-03-2020.

La valeur nominale du BO est la moitié de celle de la LC.

SOLUTION :**A CHERCHER**